



Trousse d'outils de l'Administrateur de programme pour la planification, le suivi et l'évaluation

Division des services de supervision

mai 2004

Outil No. 1: Glossaire des termes de planification, de suivi et d'évaluation

I. Introduction

La trousse est un complément des directives de programmation de UNFPA. Elle fournit au personnel des bureaux de pays de UNFPA des conseils et des options pour améliorer les activités de planification, de suivi et d'évaluation dans le contexte de la gestion des programmes axée sur les résultats. Elle est également utile aux administrateurs de programme au siège et au niveau national et à leurs homologues.

Le glossaire répond à la nécessité, parmi le personnel de UNFPA et ses partenaires, de comprendre les termes concernant la planification, le suivi et l'évaluation axés sur les résultats de la même manière et d'en faire un usage commun. Dans ce contexte, la terminologie de planification, de suivi et d'évaluation a été mise à jour pour tenir compte de la définition des termes adoptée par le Groupe spécial pour la simplification et l'harmonisation du Groupe des Nations Unies pour le développement.

II. Glossaire

(A)

Activités (Activities): Actions ou travaux dans l'exécution desquels des intrants, notamment des fonds, une assistance technique et d'autres types de ressources, sont mobilisés pour réaliser des produits spécifiques.

Activités évaluatrices (Evaluative activities) : Activités telles que l'analyse de situation, les études de base, la recherche appliquée et les études de diagnostic. Elles sont différentes de l'évaluation proprement dite ; toutefois, leurs conclusions peuvent servir à améliorer, modifier ou adapter la conception et l'exécution d'un programme.

Analyse (Analysis) : Processus consistant à appliquer systématiquement des techniques statistiques et une logique pour interpréter, comparer, classier et résumer les données collectées, dans le but d'en tirer des conclusions.

Analyse coût-avantages (Cost-benefit analysis) : Type d'analyse consistant à comparer les coûts et les avantages des programmes. Les avantages sont exprimés en valeurs monétaires. Dans le cas de la prévention de l'infection au VIH par exemple, il s'agirait d'additionner toutes les dépenses qu'on pourrait éviter, notamment le coût du traitement, la perte de revenu, les dépenses funéraires, etc. On calcule ensuite le rapport coûts-avantages du programme concerné en divisant la valeur totale des avantages (valeur monétaire) par le coût total du programme (valeur monétaire). Si la valeur monétaire des avantages est supérieure au montant dépensé pour ce programme, on considère que ce programme présente un avantage absolu. L'analyse coût-avantages peut servir à comparer des interventions ayant différents produits (programmes de planification familiale et programmes de lutte contre le paludisme, par exemple). Elle peut permettre aussi des comparaisons sectorielles. On peut, par exemple, comparer le rapport coûts-avantages d'un programme de prévention du VIH à celui d'un programme en faveur de l'éducation des filles. Toutefois, il peut parfois être difficile d'évaluer, en termes monétaires, les avantages sanitaires et sociaux d'un programme (attribuer une valeur à la vie humaine par exemple).

Analyse coût-efficacité (Cost-effectiveness analysis) : Type d'analyse consistant à comparer différentes interventions en comparant leur coût et leurs produits mesurés en unités physiques (nombre d'enfants vaccinés ou nombre de décès évités, par exemple) plutôt qu'en unités monétaires. On calcule le coût-efficacité en divisant le coût total du programme par le nombre d'unités réalisées par le programme (nombre de décès évités ou nombre d'infections au VIH évitées) ; il est exprimé en coût par décès évité ou par infection évitée, par exemple. Ce type d'analyse ne peut être utilisé que pour les programmes ayant les mêmes objectifs ou produits. On pourrait comparer, par exemple, différentes stratégies visant à réduire la mortalité infantile. Le programme le moins coûteux par unité de produit est réputé avoir le meilleur rapport coût-efficacité. À la différence de l'analyse coûts-avantages, l'analyse coûts-efficacité ne mesure pas l'avantage absolu d'un programme. L'hypothèse, implicite, est que le produit d'une intervention en vaut la peine et qu'il s'agit de trouver la manière la plus efficace de le réaliser au moindre coût.

Analyse de causalité (Causality analysis) : Type d'analyse utilisée dans l'élaboration des programmes pour déterminer les causes profondes des problèmes de développement. Ces derniers découlent souvent des mêmes causes profondes. L'analyse permet d'organiser les principales données, tendances et conclusions en relation de cause à effet, et de déterminer les causes profondes et leurs liens ainsi que l'incidence des problèmes de développement concernés. De manière générale, on peut déterminer, en ce qui concerne les problèmes de santé de la procréation et de population, une série de causes liées. On peut utiliser une « analyse du cadre de causalité ou de l'arbre de causalité » (parfois dénommé « arbre des problèmes ») comme un moyen de regrouper les causes et d'examiner les liens entre celles-ci ainsi que leurs divers facteurs déterminants.

Analyse des risques (Risk analysis) : Analyse ou évaluation de facteurs qui affectent ou sont susceptibles d'affecter la réalisation des résultats. Elle permet de fournir des informations pour atténuer l'impact des risques identifiés. Certains facteurs externes peuvent échapper au contrôle des administrateurs et des agents d'exécution des programmes, mais il est possible de faire face à d'autres facteurs en aménageant légèrement la stratégie du programme. Il est recommandé que les parties prenantes participent à l'analyse des risques, car elles offrent des vues différentes et peuvent détenir des informations essentielles concernant le contexte du programme.

Analyse chronologique (Time-series analysis) : Méthode quasi expérimentale qui repose sur une série relativement longue de mesures répétées de la variable effet direct/produit, avant, durant et après l'intervention, de manière à parvenir à des conclusions sur l'effet de celle-ci.

Approche cadre logique (Logical framework approach) : Méthodologie de planification utilisée pour élaborer un programme ou intervention pour le développement. Elle suppose un processus participatif visant à préciser les effets directs, produits, activités et intrants, leurs relations causales, les indicateurs à utiliser pour évaluer et mesurer les progrès vers les résultats et les risques susceptibles d'influer sur le succès ou l'échec de l'intervention. Il s'agit d'une approche logique structurée pour définir les priorités et dégager, avec les parties prenantes, un consensus concernant les activités et les résultats escomptés du programme.

Approche participative (Participatory approach) : Terme général désignant la participation des parties prenantes primaires et des autres parties prenantes dans une activité (par exemple, planification, conception, exécution, suivi et évaluation d'un programme).

Approche-programme (Programme approach) : Processus qui permet aux gouvernements, aux donateurs et autres parties prenantes de formuler des priorités pour l'assistance au développement grâce à un cadre cohérent dans lequel les composantes sont reliées entre elles et visent à atteindre les mêmes objectifs généraux. L'approche-programme permet à tous les donateurs, sous la conduite du gouvernement, de contribuer efficacement à la réalisation des objectifs nationaux de développement.

Attribution (Attribution) : Lien causal d'un événement avec un autre. Mesure dans laquelle les effets observés peuvent être attribués à une intervention spécifique.

Autorité (Authority) : Pouvoir de décider, certifier ou approuver.

(B)

Base de données (Database) : Accumulation d'informations qui ont été systématiquement organisées pour en faciliter l'accès et l'analyse. Les bases de données sont ordinairement informatisées.

Bénéficiaires (Beneficiaries) : Individus et/ou institutions dont la situation est supposée s'améliorer (groupe cible), et autres dont la situation pourrait s'améliorer à la suite d'une intervention.

But (Goal) : Objectif, d'un échelon supérieur, à la réalisation duquel une intervention pour le développement est censée contribuer.

(C)

Cadre de résultats (Results framework) : Logique expliquant comment les résultats doivent être obtenus, y compris les relations causales et les hypothèses de base. C'est l'application de l'approche du cadre logique au niveau stratégique, dans toute l'organisation, pour un programme de pays, une composante d'un programme de pays voire un projet.

Cadre Logique (Logical Framework – Logframe) : Outil de planification et de gestion dynamique qui récapitule les résultats issus de l’approche cadre logique et communique les principales caractéristiques de la conception d’un programme dans une matrice unique. Il peut servir de base pour le suivi des progrès réalisés et pour l’évaluation des résultats du programme. La matrice doit être examinée et affinée régulièrement compte tenu des nouvelles données disponibles.

Cadre pluriannuel de planification, de gestion et de financement (Multi-year planning, management and funding framework) : Cadre quadriennal qui se compose de trois éléments en corrélation : 1) un cadre des résultats, qui définit les principaux résultats que l’UNFPA vise à atteindre, ses stratégies de programme essentielles, et les indicateurs qui seront utilisés pour mesurer les progrès; 2) un cadre de ressources intégré, qui indique le volume des ressources nécessaires pour atteindre les résultats énoncés ; 3) une gestion des éléments des résultats qui définit les priorités en matière d’amélioration de l’efficacité fonctionnelle de l’UNFPA.

Capacité (Capacity) : Connaissances, organisation et ressources nécessaires pour remplir une fonction.

Chaîne de résultats (Chain of results) : Séquence causale dans la planification d’une intervention en matière de développement indiquant la marche à suivre pour obtenir les résultats souhaités, qui part des activités grâce auxquelles les intrants sont mobilisés pour réaliser des produits spécifiques et se termine par les effets directs, les impacts et la rétro-information. La chaîne de résultats illustre une théorie de programmation donnée.

Conclusion (Conclusion) : Jugement raisonné fondé sur une synthèse de constatations empiriques ou d’énonciations factuelles correspondant à une conjoncture spécifique.

Constatation (Finding) : Déclaration factuelle sur un programme ou projet, fondée sur des preuves empiriques rassemblées au cours d’activités de suivi et d’évaluation.

Contrôle (Audit) : Processus indépendant, objectif et systématique visant à évaluer le bien-fondé des contrôles internes d’une organisation et l’efficacité de ses mécanismes de gestion des risques et de gouvernance en vue d’en améliorer l’efficacité et la performance générale. Il s’agit de vérifier la conformité aux règles, règlements, politiques et procédures établis et de valider l’exactitude des rapports financiers.

Couverture (Coverage) : Mesure dans laquelle un programme ou projet atteint la population, l’institution ou la zone géographique cible prévue.

(D)

Développement des capacités (Capacity development) : Processus visant à doter les individus, groupes, organisations et sociétés des aptitudes techniques, des comportements, des relations et des valeurs propres à leur permettre d’améliorer leur performance et de réaliser leurs objectifs de développement au fil du temps. Il faut divers types d’interventions pour créer des capacités car le processus comporte différentes étapes. Il consiste notamment à renforcer les procédures, systèmes et règles qui régissent les comportements et les performances individuels et collectifs dans toute action de développement, ainsi que l’aptitude et la volonté des uns et des autres à jouer de nouveaux rôles en

matière de développement et à s'adapter à de nouvelles exigences et situations. On parle aussi de consolidation ou de renforcement des capacités.

Distorsion (Bias) : Terme se référant au contexte statistique. Représentation inexacte qui produit une erreur systématique dans les constatations tirées d'une recherche. La déformation peut aboutir à surestimer ou sous-estimer certaines caractéristiques de la population considérée. Elle peut résulter d'une information incomplète ou de méthodes incorrectes de collecte des données et peut être intentionnelle ou non.

Données (Data) : Informations ou faits spécifiques, quantitatifs et qualitatifs.

Durabilité (Sustainability) : Durabilité des résultats d'un programme après la cessation de la coopération technique assurée par l'entremise de ce programme. Durabilité statique : jouissance continue des mêmes avantages, assurés par le programme achevé, aux mêmes groupes cibles; durabilité dynamique : utilisation ou adaptation des résultats du programme à un contexte différent ou à un environnement changeant par les groupes cibles initiaux et/ou d'autres groupes.

(E)

Effet Direct (Outcome) : Effet, escompté ou réel, à court et moyen terme des produits d'une intervention, qui exige généralement l'effort collectif des partenaires. Les issues représentent les changements des conditions de développement qui interviennent entre la réalisation des produits et l'impact.

Efficacité (Effectiveness) : Mesure dans laquelle un programme atteint les résultats prévus (produits, effets directs et buts).

Efficiace (Efficiency) : Mesure dans laquelle les intrants (ressources financières, humaines, techniques et matérielles) sont utilisés, sur le plan économique ou dans les meilleures conditions, pour réaliser les produits.

Enquête (Survey) : Collecte systématique d'informations portant sur un groupe de population défini, généralement au moyen d'interviews ou de questionnaires auxquels a répondu un échantillon d'unités de ce groupe (par exemple, personnes, jeunes, adultes, etc.). Les *enquêtes de base* sont effectuées au début du programme pour présenter la situation avant la mise en œuvre d'une intervention pour le développement afin de pouvoir évaluer les progrès ; les *enquêtes à mi-parcours* sont effectuées à mi-parcours du cycle afin de fournir aux administrateurs et aux décideurs les informations nécessaires pour évaluer et, le cas échéant, réajuster les stratégies et procédures d'exécution et les dispositions institutionnelles, en vue d'atteindre les résultats. En outre, les résultats des enquêtes à mi-parcours peuvent contribuer à l'élaboration d'un nouveau programme de pays et l'orienter. Les *enquêtes de fin de cycle* sont effectuées vers la fin du cycle afin de fournir aux planificateurs et aux décideurs les informations nécessaires pour examiner les réalisations du programme et d'en tirer des enseignements en vue de l'élaboration et/ou de l'exécution d'un nouveau programme ou projet.

Enseignements tirés (Lessons learned) : Connaissances tirées de l'expérience qui sont applicables à une situation générique plutôt qu'à des circonstances particulières. Trois facteurs sont déterminants pour

tirer des enseignements : i) l'accumulation de l'expérience passée avec perspicacité ; ii) de bons instruments de collecte de données ; et iii) une analyse de contexte.

État des lieux (Baseline study) : Analyse de la situation avant une intervention, par rapport à laquelle les progrès peuvent être évalués et des comparaisons faites.

Évaluabilité (Evaluability) : Mesure dans laquelle une activité ou un programme peuvent être évalués de manière fiable et crédible.

Évaluation (Evaluation) : Opération limitée dans le temps qui vise à apprécier de manière systématique et objective la pertinence, la performance et le succès (ou leur absence) de programmes et projets en cours ou achevés. L'évaluation est entreprise de manière sélective pour répondre à des questions spécifiques qui guideront les décideurs et/ou les administrateurs de programme, et pour fournir des informations qui détermineront si les théories et hypothèses de départ utilisées dans l'élaboration des programmes étaient valides, ce qui a donné ou n'a pas donné de résultats et pourquoi. L'évaluation vise habituellement à déterminer la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité d'un programme.

Évaluation conjointe (Joint evaluation) : Évaluation effectuée avec d'autres organismes des Nations Unies partenaires, des donateurs bilatéraux ou des banques internationales de développement.

Évaluation de l'impact (Impact evaluation) : Type d'évaluation des effets directs, centrée sur l'impact ou les résultats généraux et à long terme d'un programme. Par exemple, une évaluation de l'impact pourrait montrer que la baisse du taux de mortalité infantile dans une communauté était le résultat direct d'un programme conçu pour améliorer les services d'orientation [is this the correct translation of referral services?] et pour offrir des soins prénatals et postnatals de haute qualité et des accouchements assistés par un personnel sanitaire qualifié.

Evaluation des effets directs (Outcome evaluation) : Examen approfondi d'une série de programmes, de composantes et de stratégies visant à parvenir à un effet direct. Il consiste à déterminer le degré de réussite des efforts entrepris pour obtenir un effet direct, évalue les raisons du succès ou de l'échec, valide les contributions d'une organisation à l'effet direct, et recense les principaux enseignements tirés et les recommandations faites pour améliorer la performance.

Évaluation du processus (Process evaluation) : Type d'évaluation qui examine dans quelle mesure un programme se déroule comme prévu en appréciant les activités en cours du programme. Une évaluation du processus aide les administrateurs de programme à déterminer les changements à apporter à la conception, aux stratégies et aux activités afin d'améliorer la performance.

Évaluation ex ante (Ex-ante Evaluation) : Évaluation qui est conduite avant la mise en œuvre d'une action de développement. Terme connexe : évaluation préalable.

Évaluation externe (External evaluation) : Évaluation conduite par des individus ou entités échappant au contrôle des responsables de la conception et de l'exécution de l'intervention pour le développement qu'il s'agit d'évaluer (synonyme : évaluation indépendante).

Évaluation formative (Formative evaluation) : Type d'évaluation de processus conduite durant l'exécution d'un programme afin de fournir des informations qui aideront à améliorer le programme. Une évaluation formative est centrée sur la collecte de données concernant les opérations d'un programme, de manière à apporter les changements ou modifications nécessaires à ce programme dès ses premières étapes. L'évaluation formative sert à fournir une rétro-information aux administrateurs de programme et autres catégories de personnel concernant les composantes du programme qui donnent des résultats et celles qu'il est nécessaire de modifier.

Évaluation interne (Internal evaluation) : Évaluation d'une intervention, conduite par une unité et/ou des individus relevant du donateur, du partenaire ou de l'organisation chargée de l'exécution de l'intervention concernée.

Évaluation préalable (Appraisal) : Appréciation, menée avant la promesse formelle d'un appui, de la valeur potentielle, de la faisabilité et de l'acceptabilité d'un programme conformément aux critères établis.

Évaluation qualitative (Qualitative evaluation) : Type d'évaluation de caractère essentiellement descriptif et interprétatif, qui peut ou non se prêter à une quantification.

Évaluation quantitative (Quantitative evaluation) : Type d'évaluation comportant l'utilisation d'une mesure numérique et d'une analyse de données fondée sur des méthodes statistiques.

Évaluation récapitulative (Summative evaluation) : Type d'évaluation des effets directs et des impacts qui vise à déterminer l'efficacité globale d'un programme.

Évaluation rétrospective (Ex-post evaluation) : Type d'évaluation récapitulative d'une intervention, conduite généralement après son achèvement. Le but en est de comprendre les facteurs de succès ou d'échec, d'évaluer l'issue, l'impact et la durabilité des résultats et de tirer des conclusions en vue d'interventions analogues dans l'avenir.

Évaluation thématique (Thematic evaluation) : Évaluation d'aspects choisis ou de problèmes plurisectoriels dans différents types d'intervention.

Exécution (Execution) : Gestion d'un programme spécifique, qui comporte l'obligation de rendre compte d'une utilisation efficace des ressources.

(F)

Faisabilité (Feasibility) : Cohérence et qualité d'une stratégie de programme qui rend probable le succès de son exécution.

Fiabilité (Reliability) : Uniformité et solidité des données collectées grâce à l'emploi répété d'un instrument scientifique ou d'une procédure de collecte de données, dans des conditions toujours identiques. Il est difficile d'obtenir des données d'évaluation absolument fiables. Cependant, l'emploi de listes de contrôle et la formation des évaluateurs peuvent améliorer tant la fiabilité que la validité des données.

(G)

Gestion axée sur les résultats (Results-based management) : Stratégie de gestion par laquelle une organisation s'assure que ses procédures, produits et services contribuent à la réalisation des résultats souhaités (produits, effets directs et impact). La gestion axée sur les résultats repose sur la participation des parties prenantes et sur une définition claire des responsabilités concernant les résultats. Elle exige le suivi des progrès vers les résultats et l'établissement de rapports sur la performance et la rétro-information qui sont minutieusement examinés et utilisés pour améliorer la conception ou l'exécution du programme.

Groupe cible (Target group) : Principales parties prenantes d'un programme appelées à tirer profit des résultats de ce programme. Secteurs de la population qu'un programme vise à atteindre de manière à répondre à leurs besoins.

Groupe (Homogène) de discussion (Focus group) : Groupe comprenant ordinairement de sept à 10 personnes, choisies pour participer à des débats dont le but est de mettre en commun aperçus et observations, de faire exprimer des sentiments ou opinions, de suggérer des idées ou de recommander des mesures sur un thème d'intérêt immédiat. Un groupe de discussion offre le moyen de recueillir des données aux fins de suivi et d'évaluation.

(H)

Hypothèses (Assumptions) : Suppositions déduites des conditions qui sont nécessaires pour garantir que : 1) les activités planifiées produiront les résultats attendus; 2) la relation de cause à effet entre les différents niveaux de résultats du programme s'avérera conforme à l'attente. L'obtention des résultats dépend de la validité ou de l'absence de validité des hypothèses. Des hypothèses incorrectes, à une étape quelconque de la chaîne des résultats, peuvent faire obstacle à l'obtention des résultats attendus.

(I)

Impact (Impact) : Effets positifs ou négatifs à long terme produits sur des populations déterminées par une intervention pour le développement, directement ou indirectement, qu'ils soient voulus ou non. Ces effets peuvent être économiques, socioculturels, institutionnels, environnementaux, technologiques ou d'autres types.

Indicateur (Indicator) : Mesure quantitative ou qualitative de la performance d'un programme, qui sert à donner la preuve du changement intervenu et précise la mesure dans laquelle les objectifs du programme sont en train d'être atteints ou l'ont déjà été. Pour que les indicateurs puissent servir à suivre et évaluer les résultats d'un programme, il importe d'identifier des indicateurs directs, objectifs, pratiques et adéquats et de les mettre à jour régulièrement.

Indicateur de performance (Performance indicator) : Variable quantitative et qualitative permettant de vérifier les changements produits par une intervention pour le développement par rapport à ce qui était prévu.

Indicateur de substitution (Proxy indicator) : Variable utilisée à la place d'une autre qui est difficile de mesurer directement.

Inspection (Inspection) : Investigation spéciale, effectuée sur place, d'une activité, afin de résoudre des problèmes particuliers liés à celle-ci.

Intrants (Inputs) : Ressources financières, humaines, techniques et matérielles et informations fournies par des parties prenantes (par exemple donateurs, participants au programme et bénéficiaires) en vue de la réalisation d'une intervention pour le développement.

(M)

Mesure des performances (Performance measurement) : Système permettant de mesurer le rendement des interventions, des partenariats ou des réformes de politiques en fonction des réalisations et produits prévus. Elle se fonde sur la collecte, l'analyse, l'interprétation et la transmission des données relatives aux indicateurs de performance.

Méta-évaluation (Meta-evaluation) : Type d'évaluation conçue pour présenter globalement les constatations faites lors d'une série d'évaluations. Peut aussi désigner l'évaluation d'une évaluation pour en juger qualité et/ou apprécier la performance des évaluateurs.

Méthodologie (Methodology) : Description de la manière dont quelque chose est accompli. Ensemble de méthodes analytiques, de procédures et de techniques utilisées pour collecter et analyser l'information permettant d'évaluer le programme, projet ou activité en vue.

Moyens de vérification (Means of verification) : Sources spécifiques à partir desquelles la situation actuelle de chacun des indicateurs figurant dans la matrice du cadre logique peut être déterminée.

(N)

Normes d'évaluation (Evaluation standards) : Série de critères en fonction desquels sont évaluées la complétude et la qualité du travail d'évaluation. Ces normes mesurent l'utilité, la faisabilité, le caractère approprié et l'exactitude de l'évaluation. Elles doivent être établies en consultation avec les parties prenantes avant l'évaluation.

(O)

Objectif (Objective) : Terme générique ordinairement utilisé pour désigner un effet direct ou un but représentant le résultat qu'un programme vise à atteindre.

(P)

Parties prenantes (Stakeholders) : Individus, groupes ou entités qui ont un rôle et un intérêt dans les objectifs et l'exécution d'un programme. Ce sont : la communauté dont le programme vise à modifier la situation; le personnel qui entreprend les activités sur le terrain; les administrateurs de programme qui supervisent l'exécution; les donateurs et autres décideurs qui fixent la marche à suivre concernant le programme; et les partisans, critiques et autres catégories de personnes qui influent sur l'environnement du programme (voir **Groupes cibles** et **Bénéficiaires**).

Performance (Performance) : Mesure dans laquelle une intervention pour le développement ou un partenaire de développement se conforme à des critères, normes ou directives ou réalise des résultats conformément aux objectifs fixés.

Pertinence (Relevance) : Mesure dans laquelle les produits, les effets directs ou buts d'un programme restent valables et pertinents conformément au plan initial, ou à ses modifications ultérieures apportées en raison de l'évolution des circonstances dans le contexte immédiat et l'environnement extérieur de ce programme.

Plans de travail (Work plans) : Récapitulatifs trimestriels, annuels ou pluriannuels des tâches, cadres chronologiques et responsabilités.

Point de référence (Benchmark) : Point ou norme de référence par rapport auquel on peut évaluer les progrès et les réalisations. Il renvoie à la performance enregistrée récemment par des organisations semblables ou aux résultats qu'on est fondé à croire qu'une organisation a pu obtenir dans des circonstances semblables.

Portée (Reach) : Étendue du secteur (par ex., éventail ou nombre d'individus, groupes, institutions, zones géographiques, etc.) qui sera touchée par un programme.

Pratiques efficaces (Effective practices) : Pratiques ayant fait leurs preuves dans des circonstances particulières. Les connaissances concernant les pratiques efficaces permettent de démontrer ce qui marche et ce qui ne marche pas; ainsi, on accumule et on applique des informations concernant la manière dont celles-ci fonctionnent dans différents contextes et situations et les modalités opérationnelles.

Produits (Outputs) : Produits et services découlant de la réalisation d'activités au titre d'une intervention pour le développement.

Programme (Programme) : Intervention limitée dans le temps, similaire à un projet, mais qui embrasse de nombreux secteurs, thèmes, ou zones géographiques, utilise une approche multidisciplinaire, fait intervenir de multiples institutions et qui est parfois soutenue par plusieurs sources de financement différentes.

Projet (Project) : Intervention limitée dans le temps qui se compose d'une série d'activités planifiées et connexes visant à obtenir des produits de programme définis.

(Q)

Questions posées dans l'évaluation (Evaluation questions) : Série de questions élaborées par l'évaluateur, le bailleur de fonds et/ou d'autres parties prenantes, qui définissent les problèmes sur lesquels l'évaluation enquêtera et sont énoncées de telle manière que les réponses seront utiles aux parties prenantes.

(R)

Réalisation (Achievement) : Performance déterminée par une évaluation, quelle qu'elle soit.

Recherche (Research) : Domaine général d'une investigation conduite selon une méthode prescrite.

Recherche appliquée (Applied research) : Travaux de recherche menés selon l'hypothèse que les problèmes humains et sociaux peuvent être résolus par la connaissance. Les enseignements tirés de l'étude des relations entre hommes et femmes par exemple peuvent servir à élaborer des stratégies efficaces pour surmonter les obstacles socioculturels qui s'opposent à l'égalité et à l'équité entre les sexes. Par conséquent, la prise en compte des résultats de la recherche appliquée dans la conception des programmes peut renforcer les interventions voulues pour introduire les changements souhaités.

Recherche opérationnelle (Operations research) : Fait d'appliquer une investigation selon une méthode prescrite à la solution d'un problème. La recherche opérationnelle analyse un problème, arrête puis met à l'essai les solutions.

Recommandation (Recommendation) : Mesure qu'il est proposé de prendre dans une circonstance déterminée, y compris la désignation des parties chargées de son exécution.

Responsabilité de rendre compte (Accountability) : Responsabilité de justifier les dépenses, les décisions ou les résultats liés à l'exercice de l'autorité et aux devoirs officiels, y compris les devoirs délégués à un groupe ou un individu subordonné. En ce qui concerne les administrateurs de programme, responsabilité de fournir aux parties prenantes des preuves qu'un programme est efficace et se déroule en conformité avec les résultats qu'il est prévu d'obtenir, ainsi qu'avec les prescriptions juridiques et budgétaires. Dans les organisations qui promeuvent l'apprentissage, la responsabilité de rendre compte peut aussi être mesurée en fonction du parti que les administrateurs tirent des conclusions du suivi et de l'évaluation.

Résultat (Result) : Produit, effet direct ou impact (voulu ou non, positif ou négatif) découlant d'une relation de cause à effet enclenchée par une intervention pour le développement.

Rétro-information (Feedback) : Transmission, sous une forme appropriée, des conclusions des activités de suivi et d'évaluation pour diffusion aux utilisateurs en vue d'améliorer la gestion des programmes, la prise des décisions et les connaissances au sein de l'organisation. La rétro-information provient du suivi et des activités d'évaluation et peut comprendre des résultats, des conclusions, des recommandations et des enseignements tirés de l'expérience.

Risques (Risks) : Facteurs échappant au contrôle des parties responsables de gérer et d'exécuter un programme, et qui sont susceptibles de nuire à son exécution. Les risques peuvent influencer négativement sur la fourniture des intrants, l'achèvement des activités et la réalisation des résultats.

(S)

Situation de départ (Baseline): Faits relatifs à l'état ou à la performance des sujets avant le traitement ou l'intervention.

Stratégies (Strategies): Approches et modalités suivies pour déployer les ressources humaines, matérielles et financières et pour exécuter les activités de manière à atteindre des résultats.

Succès (Success): Résultat favorable d'un programme ou projet qui est évalué sur le plan de l'efficacité, de l'impact, de la durabilité et de la contribution à la mise en place de capacités.

Suivi (Monitoring) : Fonction de gestion continue qui vise en premier lieu à offrir aux administrateurs et aux principales parties prenantes une rétro-information régulière et des indications précoces sur les progrès ou l'absence de progrès dans l'obtention des résultats recherchés. Le suivi décèle la performance ou la situation réelle par référence à ce qui était prévu ou attendu selon des normes prédéterminées. Le suivi comporte généralement la collecte et l'analyse de données relatives aux processus et aux résultats d'un programme et la recommandation de mesures correctives.

Suivi de la performance (Performance monitoring) : Processus continu de collecte et d'analyse des données relatives aux indicateurs de performance qui vise à comparer le degré de succès des interventions pour le développement, des partenariats ou des réformes de politiques par rapport aux résultats escomptés.

Système intégré de gestion (Management information system) : Système constitué généralement de personnes, de procédures, de processus et d'une banque de données (souvent informatisée) qui collecte normalement des informations quantitatives et qualitatives sur des indicateurs préétablis pour mesurer les progrès réalisés dans l'exécution des programmes et leur impact. Il contribue aussi à la prise des décisions permettant d'exécuter efficacement les programmes.

(T)

Théorie-programme (Programme theory): Méthode de planification et d'évaluation des interventions pour le développement. Elle consiste à étudier systématiquement les liens existant entre les activités, les produits, les effets directs, l'impact et le contexte des interventions. Elle indique d'emblée comment les activités mèneront aux produits, aux effets directs et à l'impact escompté à long terme et identifie les conditions qui, dans le contexte, pourraient influencer sur la réalisation des résultats.

Transparence (Transparency) : Description précise et mise en commun des informations, hypothèses, justifications et procédures comme base de tout jugement de valeur et de toute décision.

(U)

Utilité (Utility) : Valeur de quelque chose pour une personne ou une institution. Mesure dans laquelle une évaluation est effectuée compte tenu des besoins d'information de ses utilisateurs.

(V)

Validité (Validity) : Mesure dans laquelle les méthodologies et les instruments mesurent ce qu'ils sont censés mesurer. Une méthode de collecte de données n'est valide et fiable que dans la mesure où elle produit les mêmes résultats de manière répétée. Les évaluations valides sont celles qui prennent en considération tous les facteurs pertinents, compte tenu du contexte intégral de l'évaluation, et qui leur donnent le coefficient de pondération approprié au moment de formuler des conclusions et recommandations.

Sources

OCDE/CAD : « Glossaire des principaux termes relatifs à l' évaluation et la gestion axée sur les résultats ». Groupe de travail sur l'évaluation de l'aide, 2002. Disponible en anglais, français et espagnol sur le site web: <http://www.oecd.org>

Michael Scriven, « Evaluation Thesaurus – Fourth Edition », Sage Publications, 1991.

Terminologie de la gestion axée sur les résultats, juin 2003, Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), disponible sur le site web <http://www.undg.org>

« Measuring Efficiency and Equity Terms » (Terminologie de mesure de l'efficacité et de l'équité), Banque Mondiale, disponible sur le site web <http://www.worldbank.org>

Cet outil fait l'objet d'une amélioration constante.
Nous vous sommes reconnaissants
de toutes les observations et suggestions que vous voudrez
éventuellement faire sur son contenu.
Nous vous encourageons aussi à nous envoyer des informations ou
expériences provenant de programmes et projets financés ou non par
l'UNFPA concernant la population, qui peuvent illustrer les problèmes
abordés par cet outil. Prière d'adresser vos contributions à :

**Fonds des Nations Unies pour la population
Division des services de supervision**

**Daily News Building
220 East 42nd Street
New York, NY 10017**

**Téléphone : (212) 297-5108
Fax : (212) 297-4938
E-mail : almaz@unfpa.org**

Cet outil peut être consulté sur le site Web de UNFPA à <http://www.unfpa.org/>